

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
Commune de Montrond le Château  
(Doubs)  
Conseil Municipal  
Du lundi 10 avril 2017  
Séance extraordinaire

L'an deux mille dix-sept, le dix avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes ANTONI Marie-José, GAILLARD Blandine, DOS SANTOS Aline, GIRARDIER Dominique, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.

Mrs BERNARD Gilles, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, GRESSIER Jean-François, PERRIN Pascal.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Madame Marielle JECHOUX

Messieurs Luc FOURQUET, Thierry CLERC, Xavier LIDOINE.

Délégation de pouvoir :

Mme Marielle JECHOUX à M. Gilles BERNARD

M. Thierry CLERC à Mme Dominique GIRARDIER

M. Luc FOURQUET à monsieur Bernard COLA

M. Xavier LIDOINE à monsieur Pascal PERRIN

Un scrutin a eu lieu, Mme DOS SANTOS Aline ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Ordre du jour :

- 1 – Compte de gestion - Budget principal et Assainissement
- 2 – Compte administratif - Budget principal et Assainissement
- 3 – Affectation des résultats : Budget principal et Assainissement :
- 4 – Taux d'imposition 2017
- 5 – Redevance assainissement
- 6 – Budget Primitif 2017 : Budget principal et Assainissement

**1° COMPTE ADMINISTRATIF**

**Budget Principal**

Madame le Maire se retire et laisse la présidence à Monsieur Gilles BERNARD, pour présenter et faire voter le compte administratif de l'exercice 2016, tel qu'il ressort des opérations de clôture d'exercice.

Le Conseil Municipal, adopte par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le Compte Administratif 2016, présentant un **excédent de fonctionnement de 70 220.76 €**, arrêté comme suit :

<i>Opérations de l'exercice 2016 :</i>		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	354 455,12 €	433 795,29 €
Investissement :	326 184,75 €	372 283,34 €
<i>Résultats à la clôture de l'exercice 2016 :</i>		
Fonctionnement :	127 824,29 €	(Excédent)
Investissement :	57 603,53 €	(Déficit)

**Budget Assainissement**

Madame le Maire se retire et laisse la présidence à Monsieur Gilles BERNARD, pour présenter et faire voter le compte administratif de l'exercice 2016, tel qu'il ressort des opérations de clôture d'exercice.

Le Conseil Municipal, adopte par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention le Compte Administratif 2016, qui présente un **excédent de fonctionnement de 1681.10 €**, arrêté comme suit :

<b>Opérations de l'exercice 2016 :</b>		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	32 661,92 €	37 962,06 €
Investissement :	27 333,57 €	22 184,93 €
<b>Résultats à la clôture de l'exercice 2016 :</b>		
Fonctionnement :	5300.14 €	(Excédent)
Investissement :	3619.04 €	(Déficit)

## **2° AFFECTATION DES RESULTATS**

### **Affectation des résultats 2016 – Budget Principal**

Madame le Maire reprend la présidence du Conseil Municipal. Au vu des résultats de l'exercice 2016, le Conseil municipal décide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'affecter les résultats de l'exercice 2016 de la façon suivante :

- ligne D001 résultat d'investissement reporté : 46 760,53 €
- ligne R1068 Excédent de fonctionnement affecté en réserve : 57 603,53 €
- ligne R002 résultat de fonctionnement reporté : **70 220,76 €**

### **Affectation des résultats 2016 – Budget Assainissement**

Madame le Maire reprend la présidence du Conseil Municipal. Au vu des résultats de l'exercice 2016, le Conseil Municipal décide par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention d'affecter les résultats de l'exercice 2016 de la façon suivante :

- ligne D001 résultat d'investissement reporté : 3 619,04 €
- ligne R1068 Excédent de fonctionnement affecté en réserve : 3 619,04 €
- ligne R002 résultat de fonctionnement reporté : **1 681,10 €**

## **3° TAUX D'IMPOSITION**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que, comme chaque année, il convient de voter le taux des taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire la taxe d'habitation, la taxe sur foncière (bâti), la taxe foncière (non bâti) et la cotisation foncière des entreprises.

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016. Le produit fiscal attendu pour 2017 est estimé à 163 700 €, se présentant comme suit :

	Bases estimées 2017	Taux 2016 reconduits	Produit fiscal 2017 attendu
Taxe d'habitation	463 900,00 €	17,60 %	81 646,00 €
Taxe foncière (bâti)	382 900,00 €	10,75 %	41 162,00 €
Taxe foncière (non bâti)	32 600,00 €	21,97 %	7 162,00 €
CFE	147 200,00 €	22,69 %	33 400,00 €

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal décide, par 15 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre, de maintenir pour 2017, les taux d'imposition ci-dessus.

## **4° REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Mme le Maire donne lecture des tarifs de la redevance assainissement de l'année dernière et propose de ne pas augmenter les taux.

Elle rappelle que l'assainissement collectif fait l'objet d'un budget annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, par 15 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre, de ne pas augmenter le tarif pour l'année 2017. La redevance assainissement pour 2017 s'établit comme suit :

Pour la partie fixe : 100 € pour les usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif

Pour la partie variable :

- 1,25 €/m<sup>3</sup> d'eau consommés (selon les informations fournies par la société Gaz & Eaux)
- 0,155 €/m<sup>3</sup> d'eau consommés pour la partie reversée à l'Agence de l'Eau (la taxe de modernisation des réseaux de collecte).

## **5° BUDGET PRIMITIF**

### **Vote du Budget Primitif 2017 – Budget Principal**

Mme le Maire présente et fait lecture des différents articles du Budget Primitif 2017.

#### **Section de fonctionnement : Vue d'ensemble**

<b>Recettes 2017</b>	<b>402 903,76 €</b>
Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	70 220,76 €
Chapitre 013 – Atténuations de charges	150,00 €
Chapitre 70 – Produits des services	7 552,00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes	211 668,00 €
Chapitre 74 – Subvention d'exploitation	69 913,00 €
Chapitre 75 – Autres produits gestion courante	33 300,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	10 100,00 €
<b>Dépenses 2017</b>	<b>395 692,28 €</b>
Chapitre 011 – Charges à caractère général	75 820,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	61 014,00 €
Chapitre 023 – Virement section d'investissement	103 399,00 €
Chapitre 65 – Autres charges gestion courante	152 503,28 €
Chapitre 66 – Charges financières	2 356,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	600,00 €

#### **Section d'investissement : Vue d'ensemble**

<b>Recettes 2017</b>	<b>358 379,53 €</b>
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	103 399,00 €
Chapitre 024 – Produits des cessions	60 740,00 €
Chapitre 041 – Opération patrimoniales	2 500,00 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers	113 218,53 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	77 872,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	650,00 €
<b>Dépenses 2017</b>	<b>358 379,53 €</b>
Chapitre 001 – Solde d'investissement reporté	46 760,53 €
Chapitre 041 – Opération patrimoniales	2 500,00 €
Chapitre 16 – Remboursement d'emprunts	19 204,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	207 815,00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	82 100,00 €

Après en avoir délibéré et par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 en suréquilibre en **section de fonctionnement à 402 903,76 € en recettes et 395 692,28 € en dépenses** et équilibré en **section d'investissement à 358 379,53 €**.

### **Vote du Budget Primitif 2017 – Budget Assainissement**

Mme le Maire présente et fait lecture des différents articles du Budget Primitif 2017.

**Section de fonctionnement : Vue d'ensemble**

<b>Recettes 2017</b>	<b>43 356,34 €</b>
Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	1 681,10 €
Chapitre 042 – Op. d'ordre entre sections	13 975,24 €
Chapitre 70 – Produits des services	23 700,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	4 000,00 €
<b>Dépenses 2017</b>	<b>42 115,24 €</b>
Chapitre 011 – Charges à caractère général	3 725,00 €
Chapitre 014 – Atténuation de charges	1 200,00 €
Chapitre 023 – Virement section d'investissement	9 205,28 €
Chapitre 042 – Op. d'ordre entre sections	17 334,96 €
Chapitre 65 – Autres charges gestion courante	2 000,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	7 150,00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 500,00 €

**Section d'investissement : Vue d'ensemble**

<b>Recettes 2017</b>	<b>30 459,28 €</b>
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	9 205,28 €
Chapitre 040 – Op. d'ordre entre sections	17 334,96 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers	3 619,04 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	77 872,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	300,00 €
<b>Dépenses 2017</b>	<b>30 459,28 €</b>
Chapitre 001 – Solde d'investissement reporté	3 619,04 €
Chapitre 040 – Op. d'ordre entre sections	13 975,24 €
Chapitre 16 – Remboursement d'emprunts	8 325,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	4 540,00 €

Après en avoir délibéré et par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 en suréquilibre en **section de fonctionnement à 43 356,34 € en recettes et 42 115,24 € en dépenses** et équilibré en **section d'investissement à 30 459,28 €**.

**Le conseil se réunira le mardi 09 mai avril 2017 à 20 h 30**  
**Séance levée à 22h30**

